

Université de Nîmes



willkommen	bienvenue	欢迎	welcome	witaj
	dobrodošli	добро пожаловать		vítejte
bienvenido	velkom	bine ai venit	Καλός ήλθατε	
स्वागत	üdvözlet	benvenuto	مك ب ابحرم	

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

TABLE DES MATIERES

Présentation.....	3
Sites de l'université de Nîmes	
➤ Site Vauban / Carmes / Hoche.....	4
Etudier en France.....	6
Etudier à Nîmes.....	9
VISA et Titre de Séjour.....	9
Le parrainage.....	10
Candidature des étudiants Erasmus+ ou en échange bilatéral.....	11
Votre contrat d'études.....	12
Contacts des enseignants référents.....	13
Candidature des étudiants hors partenariat et Campus France.....	14
Votre arrivée à l'Université de Nîmes.....	17
Se loger.....	18
➤ Réservation d'un logement Crous.....	18
➤ Dispositif Visale.....	19
➤ Location d'un logement privé.....	20
➤ Assurance habitation.....	20
Les formalités en France.....	22
➤ Carte européenne d'assurance maladie.....	22
➤ Sécurité sociale.....	22
➤ Assurance de responsabilité civile.....	24
➤ Caisse d'allocation familiale (CAF).....	24
➤ Banque.....	24
Déplacements.....	25
➤ A pied / Bus / Taxi / Voiture.....	25
➤ Covoiturage / Train / Avion.....	26
Vie pratique.....	27
Coût de vie / Se restaurer / Téléphone / Internet.....	27
Les contacts importants.....	28
Les associations étudiantes.....	30
Consulter et s'informer : Ressources en ligne.....	34

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

PRESENTATION

La France

Monnaie : Euro

Langue officielle : Français

Fuseau horaire : GMT + 1

Indicatif téléphonique : +33

La région Occitanie

Le sud de la France

Méditerranée et garrigue

Plusieurs universités

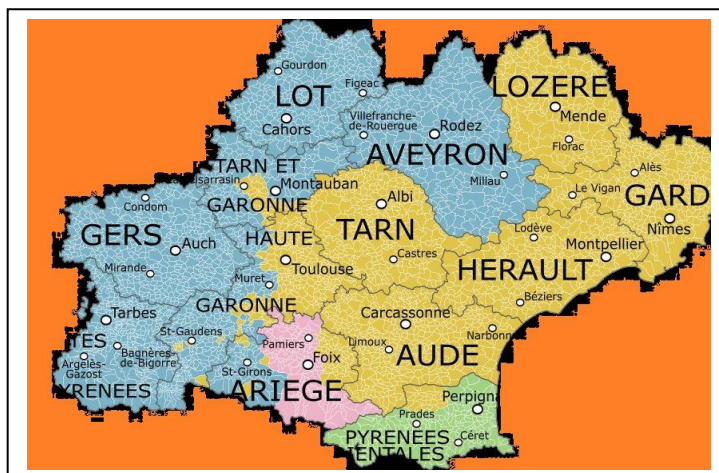
Un passé historique

Un cadre de vie idéal

Nîmes

Ville de 140 000 habitants

Ancienne ville romaine



Pour en savoir plus sur la ville :

[Office du tourisme de Nîmes](#)

CONTACT :

Bureau de la Mobilité Internationale

Maria Marrero

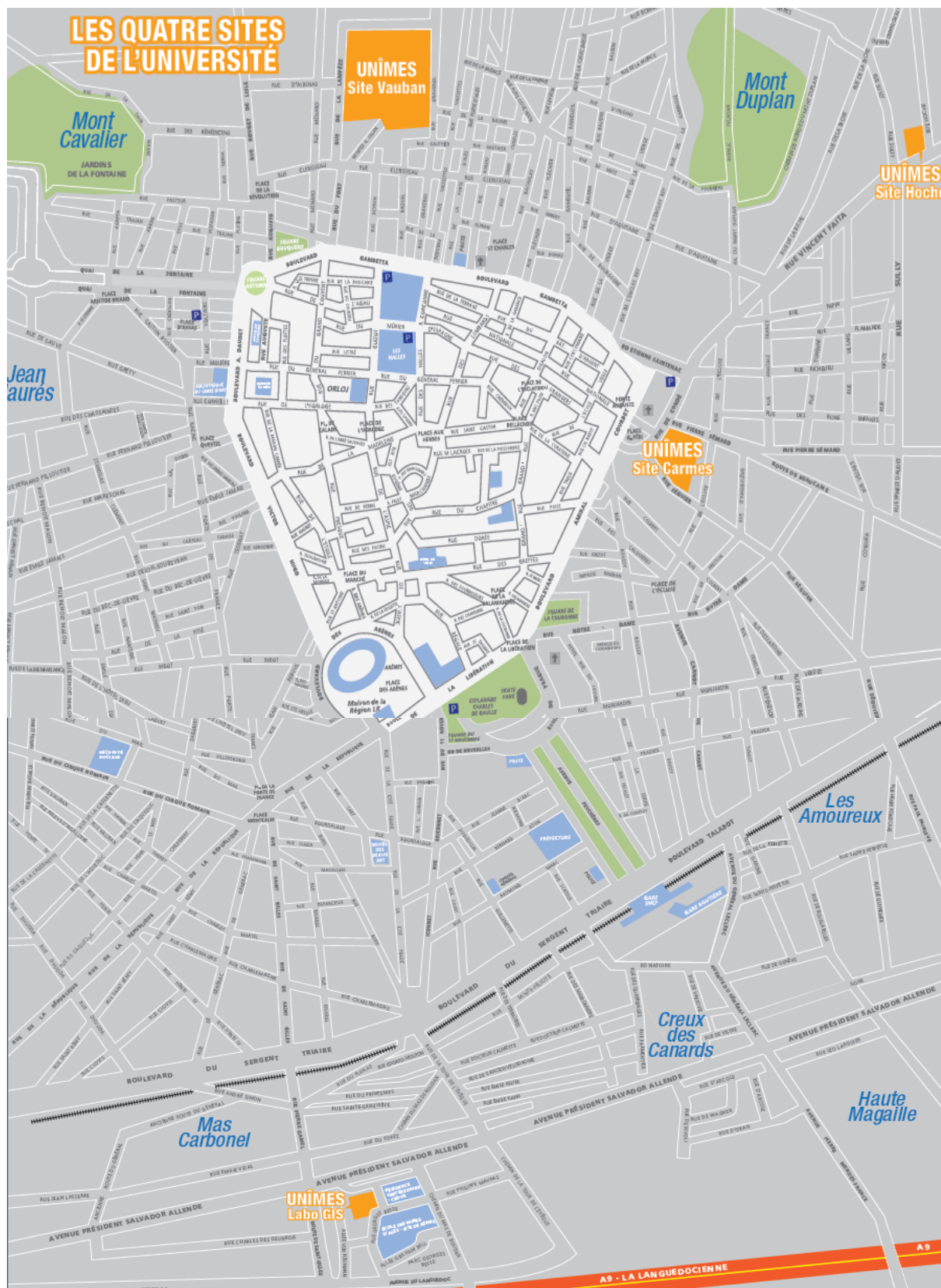
Chargée de la Coopération Internationale
Coordinateur de la Mobilité Internationale
Université de Nîmes

Site Vauban – Bureau D111, étage 1
Rue du Docteur Georges Salan - CS13019
30021 Nîmes Cedex - France
Tel : (33) 466.36.45.83
Fax : (33) 466.36.45.87
Email : international@unimes.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

SITES DE L'UNIVERSITE DE NIMES



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

SITES DE L'UNIVERSITE



Site du Fort Vauban

Il s'agit du site administratif principal regroupant les formations générales en sciences humaines et sociales, art ainsi que droit économie et gestion.

Véritable colosse de la formation universitaire, le fort Vauban est une structure qui allie modernité et technicité de travail au cœur d'un cadre historique.

On y trouve une bibliothèque qui fait l'admiration de tous et qui permet non seulement l'accès à un fond bibliographique d'exception mais aussi à des lieux de travail personnel, de travail en équipe et au dernier outil multimédia.

Site Carmes

Les Carmes, pôle scientifique de l'université de Nîmes forme les étudiants à devenir des professionnels de la biologie, de la chimie, de la physique, ou encore de l'informatique.

Cette imposante bâtisse n'en demeure pas moins un centre de formation agréable et convivial où l'entraide et la réussite sont des valeurs communes à chacun des futurs scientifiques et chercheurs ayant travaillé en ces lieux.

L'étudiant y évolue à proximité constante de l'équipe pédagogique, auprès de laquelle il peut obtenir les renseignements nécessaires à l'évolution de son cursus, à l'obtention de stages en France et à l'étranger.



Site Hoche

Le site Hoche, un lieu nouveau pour des formations toujours plus avancées.

Hoche s'érige en bastion de l'université de Nîmes car il concentre une bonne partie des formations spécifiques et des cursus Master.

La création de ce nouveau campus universitaire à l'emplacement de l'ancien hôpital Gaston Doumergue s'accompagne d'une nouvelle résidence universitaire à quelques rues.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

ETUDIER EN FRANCE

Cursus LMD

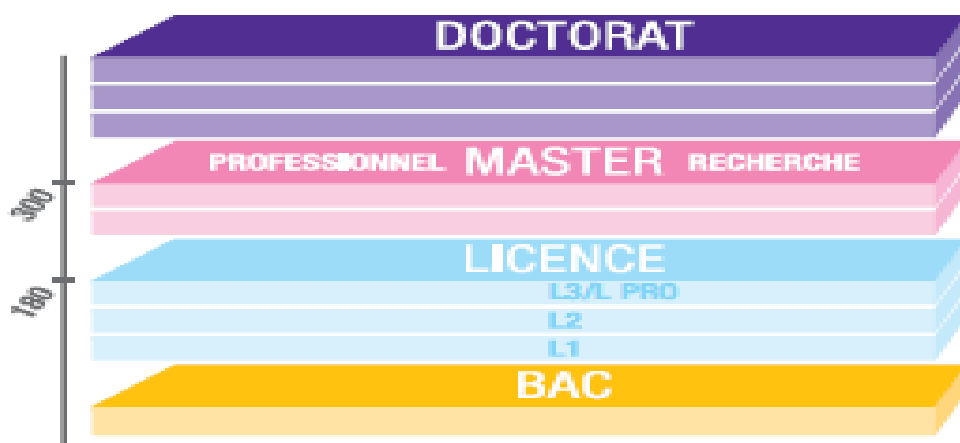
En France, la licence se prépare en 3 ans après le baccalauréat, à l'université. Elle existe dans la quasi-totalité des disciplines et des secteurs d'activités.

A l'issue de la licence, les étudiants peuvent préparer le diplôme de master qui sanctionne des parcours types de formation initiale ou continue répondant à un double objectif :

- préparer les étudiants, via les études doctorales, à se destiner à la recherche.
- leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

Tous les étudiants titulaires du grade de Master peuvent se porter candidat à une inscription en thèse de doctorat, qu'ils aient obtenu un diplôme de master, ou qu'ils soient titulaires d'un titre d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce conférant le grade de Master.

La durée de préparation du doctorat est en règle générale de trois ans (il correspond à un diplôme bac + 8 années d'étude).



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Comment valider un parcours ? Qu'est-ce qu'un ECTS ?

La validation des parcours

Dans un souci d'harmonisation européenne des diplômes, chaque Unité d'Enseignement (UE) validée en fin de semestre permet l'attribution de crédits *ECTS* (European Credits Transfer System).

Un semestre pédagogique équivaut à 30 crédits *ECTS*.

Cette norme européenne favorise les échanges et les poursuites d'études en France et à l'étranger. Elle permet aussi les reprises d'études dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Tout au long d'un parcours, les crédits obtenus sont capitalisés :

- un parcours Licence est validé dès lors que 180 crédits *ECTS* ont été obtenus.
- un parcours Master est validé quand 120 crédits *ECTS* ont été obtenus.

Les sessions d'examen

- Une session d'examen (première session) est organisée à chaque fin de semestre.
- Une seconde session est organisée à la fin de l'année pour le(s) UE ou EC du (ou des) semestre(s) non validés.
- La note définitive à l'issue de la seconde session est la meilleure des notes obtenues entre les examens de session 1 et de session 2. Par exemple : un 9 obtenu à la session 1 est remplacé sur le relevé de notes par un 10 à la session 2.

Les cours magistraux

Les cours magistraux sont donnés par un professeur dans un amphithéâtre, où la méthodologie de la prise de note est nécessaire, l'écoute est indispensable et il faut être assez rigoureux pour ne pas se disperser.

Les bons réflexes en C.M :

- Y assister !
- Etre rompu à la prise de notes
- Etudier le CM de soir même



Les Travaux dirigés

Sont un appui des CM. Ils ont pour but de détailler ce qui a été vu en amphithéâtre, ou d'y apporter des notions complémentaires. La présence au TD est obligatoire (toute absence doit être justifiée).

Les Travaux Pratiques

Apportent les compétences pratiques et techniques associées aux connaissances fondamentales. Pour un TP réussi, il faut travailler CM et TD correspondants. La présence aux TP est obligatoire (toute absence doit être justifiée).

Les Travaux Personnels

Sont réalisés individuellement ou en groupe, par les étudiants en dehors des heures d'enseignements proprement dites.

Quelle balance entre travail personnel et heures d'enseignement ?

1UE = $\pm$ 50 h d'enseignement + 100h de travail personnel environ. La réussite dans une UE est donc dépendante du travail personnel qui accompagne les enseignements.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

ETUDIER A UNÎMES

VISA ET TITRE DE SEJOUR

Demander le visa

- Pour demander votre visa, vous devez attendre de recevoir votre lettre d'acceptation ou votre notification d'admission, qui vous permettra d'obtenir un visa étudiant pour l'année universitaire.
- Evitez de venir en France avec un visa touristique, car cela ne vous permettra pas de vous inscrire à l'université.
- Vous devrez également justifier des ressources nécessaires à votre séjour d'études (environ 700€ par mois)

Vous trouverez des informations détaillées dans le « [Guide pour les Etudiants internationaux](#) ».

Une fois à Nîmes

- Pour compléter les démarches d'inscription à l'Université, vous devez présenter un VISA "D" long séjour étudiant (CESEDA R311-3 6°) couvrant entièrement l'année universitaire.
- Le visa D autorise l'étudiant international à travailler jusqu'à 60% de la durée annuelle légale de travail (soit 964 heures par an).
- Dans les 3 mois dès votre arrivée en France, vous devez suivre cette procédure en 5 étapes (un retard dans cette procédure risque de vous placer en situation irrégulière) qui vous permettra de donner à votre visa "valeur de titre de séjour".

Compléter le document [OFII](#) délivré par le consulat :

- L'envoyer par la Poste en recommandé avec accusé de réception à l'OFII de Montpellier, accompagné d'une copie des pages de votre passeport (identité + visa + tampon d'entrée en France) : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration - "Le Régent" - 1er étage - 4 rue Jules Ferry - 34000 Montpellier.
- Dès réception de ces documents, l'OFII enregistre votre dossier et vous adresse un accusé de réception.
- Vous recevez une convocation de la part de l'OFII pour passer une visite médicale (cette convocation vous précise les documents à apporter pour le rendez-vous, ainsi que la taxe à payer lors de cette visite).

Après le passage de la visite médicale, l'OFII colle une vignette dans votre passeport vous permettant ainsi de séjourner légalement en France pour toute la durée du visa. Ce visa vaut alors titre de séjour.

Si vous voulez renouveler votre visa, 2 mois avant la fin du titre de séjour, vous devrez demander le renouvellement à la préfecture de votre commune. Il faut justifier d'assiduité et de progression dans les études et justifier de son inscription à l'année suivante).

Pour plus d'informations :

Contacts et procédures de la préfecture de Nîmes : [Pôle Immigration, Intégration et Identité Nationale de Nîmes](#).

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

LE PARRAINAGE



Vous souhaitez être accueilli et accompagné dès votre arrivée ? Vous pouvez bénéficier du dispositif Parrainage International.

Le parrainage consiste à prendre contact avec un étudiant local afin qu'il puisse vous guider dans toutes les démarches administratives, qu'il vous aide à trouver un logement, et vous aide à intégrer la vie étudiante nîmoise. Votre parrain sera en quelques sortes votre guide tout au long de l'année.

Votre parrain ou marraine :

- vous contactera par courriel avant votre départ
- vous accompagnera jusqu'à votre lieu d'hébergement
- vous aidera, si vous le souhaitez, dans vos démarches administratives

Plus d'infos : <http://www.parrainage-international.fr/>.

Pour faire la demande de parrainage cliquez [ici](#).

Vos premiers jours à Nîmes

Voici les principales démarches qui vous vous devrez faire dans les premiers temps à Nîmes dans l'ordre conseillé

- Ouvrez un compte bancaire dès que possible, ça va vous rendre la vie beaucoup plus facile (et demandez à la banque de vous donner plusieurs copies du RIB, il vous sera souvent demandé dans vos premiers jours à Nîmes).
- Souscrivez une assurance de responsabilité civile ; elle vous sera demandée pour votre contrat de location et pour l'inscription à l'université.
- Trouvez un logement → Souscrivez une assurance multirisques habitation.
- Achetez une carte SIM française (téléphone mobile) ; toute communication sera tout de suite plus facile.
- Aller vous inscrire à l'université → là vous vous inscrirez aussi à la Sécurité Sociale.
- Entamez votre procédure OFII.
- Contactez la CAF pour demander l'APL.

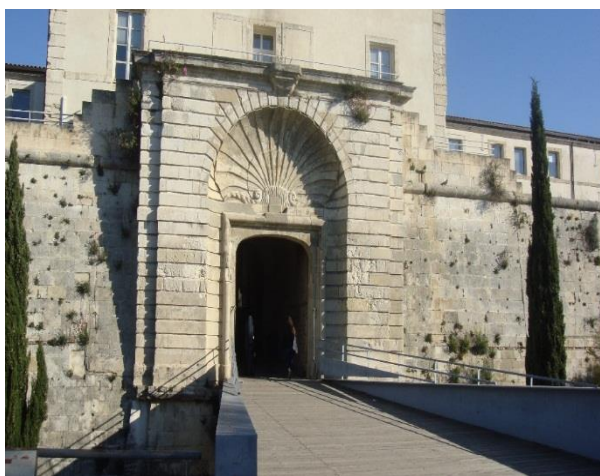
GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

CANDIDATURE DES ETUDIANTS ERASMUS+ OU EN ECHANGE BILATERAL

Pour venir étudier à l'Université de Nîmes dans le cadre d'un accord bilatéral ou Erasmus, vous devez :

- Vérifier auprès du Service des Relations Internationales de votre université d'origine qu'il existe un accord d'échange d'étudiants avec l'Université de Nîmes.
- Candidater auprès de votre Université d'origine afin de participer au programme d'échange.
- Être sélectionné par votre université d'origine, qui communiquera à l'université de Nîmes la liste des étudiants sélectionnés.



- Prendre contact avec le responsable des échanges internationaux au sein de votre filière afin de convenir d'un programme d'études qui sera validé à votre retour dans votre université d'origine. (Pour cela, vous pouvez consulter le détail de [l'offre de formation](#) et tenir compte des semestres où les enseignements sont dispensés pour préparer votre contrat d'études.)
- Renseigner à l'ordinateur [le formulaire d'inscription en échange](#), puis l'imprimer, le signer et y joindre les documents suivants:
 - Une lettre de motivation en français
 - Vos relevés de notes de l'année en cours et de la précédente
 - Une photocopie de votre carte d'identité
 - Une proposition de programme d'études validé par votre enseignant référent dans votre université d'origine.
- Vous devez ensuite envoyer votre dossier par courrier postal) : Bureau des Relations Internationales, Université de Nîmes – 2 rue Georges Salan, 30021 Nîmes cedex 1 France ou bien le scanner et l'envoyer par email) : international@unimes.fr.

Une lettre de confirmation vous sera ensuite adressée par courriel et par courrier postal

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

VOTRE CONTRAT D'ETUDES (LEARNING AGREEMENT)



Lors de votre candidature à la mobilité à l'université de Nîmes, il vous est demandé de proposer un choix des cours que vous souhaitez suivre durant votre année en mobilité. Ce choix doit être validé par l'enseignant référent de votre université d'origine, puis par votre enseignant référent à l'Université de Nîmes.

Dès votre arrivée, écrivez à votre enseignant référent pour lui demander un rendez-vous afin de valider avec lui votre contrat d'études. Il vous conseillera dans votre choix et répondra à vos questions sur les aspects pédagogiques de votre mobilité.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

CONTACTS DES ENSEIGNANTS REFERENTS

Histoire	Sylvain OLIVIER – sylvain.olivier@unimes.fr
LLCER Anglais	Sylvain BELLUC – sylvain.belluc@unimes.fr
LLCER Espagnol	Sabine COUDASSOT-RAMIREZ – sabine.coudassot-ramirez@unimes.fr
Lettres modernes appliquées	Amélie CHABRIER - amelie.chabrier@unimes.fr
Psychologie	Karine WEISS – karine.weiss@unimes.fr
Design	Michela DENI - michela.deni@unimes.fr
Mathématiques / Informatique Physique	Serge DUMONT – serge.dumont@unimes.fr
Chimie	Zohra BENFODDA – zohra.benfodda@unimes.fr
Biologie	Axelle CADIÈRE – axelle.cadiere@unimes.fr
Administration économique et sociale	Julie OLIVERO – julie.olivero@unimes.fr
Droit	Olivia DANIC – olivia.danic@unimes.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

CANDIDATURE DES ETUDIANTS HORS PARTENARIAT, CAMPUS FRANCE ET UE

Admission des étudiants européens (hors programme d'échange)

Candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Suisse tel que : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège, Confédération Suisse.

- Vous avez obtenu le baccalauréat dans un pays de l'Union Européenne et donc vous devez remplir un « **Dossier de DEMANDE D'ADMISSION** ». Ce dossier doit être remis au service des relations internationales de l'université, « **avant le 02 mai** ».
- Vous êtes en terminale dans un lycée français en Europe et allez obtenir votre baccalauréat cette année, donc vous devez faire votre « **DEMANDE D'ADMISSION** » sur **PARCOURSUP** : www.parcoursup.fr.

Maîtrise de la langue française

Une maîtrise certaine de la langue française est obligatoire pour envisager un cursus universitaire. L'attestation de niveau au Test de Connaissance du Français (TCF) doit donc figurer dans tous les dossiers de candidature.

- Pour une admission, le niveau requis est le niveau B2 (dans tous les items testés et 8/20 aux épreuves écrites).
- Sauf pour les pays européens dont le français est la langue officielle (Belgique, Luxembourg), le niveau de connaissance du français doit être certifié par le TCF ou DALF.
- Unîmes organise chaque année une session du TCF DAP. Celle-ci se déroule le 21 février 2018.
- Pour toute autre date d'examen, merci de contacter le CIEP.

Admission des étudiants non ressortissants d'un pays de l'Union Européenne

Pour une inscription en première année de licence (L1)

Vous résidez en France

- Vous devez retirer auprès de l'université la plus proche, dès le mois de décembre précédant la rentrée, une demande d'admission préalable à une inscription en premier cycle dans une université française.
- Ce dossier est téléchargeable sur Internet (dossier vert) et peut également être retiré dans une université. Il doit impérativement être remis à l'université la plus proche de votre domicile avant le 22 janvier.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Vous résidez dans un pays disposant d'un espace CAMPUS France

- Si vous résidez dans l'un des pays de la liste ci-dessous, vous devez obligatoirement déposer votre candidature dans une Espace Campus France, sinon, le visa d'études ne sera pas délivré.
- Le candidat doit ouvrir un compte à partir du site internet CampusFrance de son pays de résidence et suivre une procédure dématérialisée qui lui permet de formuler des demandes de formation et de dialoguer avec l'Espace CampusFrance de son pays et avec les établissements auprès desquels il sollicite une pré-inscription, dans le cadre d'une Demande d'Admission Préalable (DAP).
- Liste des pays disposant d'un Espace Campus France : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo – Brazzaville, Corée du Sud, Côté d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Vous résidez dans un pays qui ne dispose pas d'espace Campus France

- Vous devez retirer auprès du service culturel de l'ambassade de France dans votre pays, dès le mois de décembre précédant la rentrée, une demande d'admission préalable à une inscription en premier cycle dans une université française.
- Ce dossier est également téléchargeable sur Internet (dossier blanc) et doit impérativement être remis à l'ambassade (ou consulat) à la date indiquée en janvier.
- Le service culturel de l'ambassade de France transmettra votre dossier à la première université choisie. Un courrier vous indiquera, avant le 15 avril, si votre demande est acceptée ou non. En cas de refus, le dossier sera adressé à la seconde université choisie.

Vous passez votre baccalauréat dans un lycée français

Les candidats passent désormais par la procédure admission postbac (A.P.B) de la même manière que les étudiants ayant passé leur baccalauréat en France pour une inscription en L1 ou 1^{ère} année de médecine et de pharmacie. Les candidats sont invités à formuler leurs vœux entre 20 janvier et le 20 mars.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

Pour une inscription en L2, L3, Lpro, M1, M2

Résidents des pays disposant d'un espace Campus France

- Le candidat doit ouvrir un compte à partir du site internet CampusFrance de son pays de résidence et suivre une procédure dématérialisée qui lui permet de formuler des demandes de formation et de dialoguer avec l'Espace CampusFrance de son pays et avec les établissements auprès desquels il sollicite une pré-inscription, dans le cadre d'une Demande « Hors DAP ».

Résidents en France ou ressortissants de pays ne disposant pas d'un espace Campus France

- Vous devez remplir un « Dossier de Demande d'Admission ».
- Ce dossier est téléchargeable et doit être remis au Service de la Scolarité. Une commission pédagogique examinera votre demande en juin et vous indiquera si vous êtes admis ou pas.

Maîtrise de la langue française

- Une maîtrise certaine de la langue française est obligatoire pour envisager un cursus universitaire. L'attestation de niveau au test de Connaissance du Français (TCF) doit donc figurer dans tous les dossiers de candidature.
- Unîmes organise chaque année une session du TCF DAP. Celle-ci se déroule mi-février.
- Pour toute autre date d'examen, merci de contacter le CIEP.
- Le niveau B2 est requis pour une admission à l'université de Nîmes.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

VOTRE ARRIVEE A L'UNIVERSITE DE NIMES

Si vous êtes dans le cadre d'un échange, prenez contact avec le Bureau des Relations Internationale pour convenir d'un rendez-vous pour votre inscription : international@unimes.fr

A votre arrivée, présentez-vous au Bureau des Relations Internationales afin de valider votre attestation d'arrivée et de préparer votre période de mobilité. Puis, vous vous présenterez au bureau des inscriptions.

Votre inscription à l'université de Nîmes

Vous devez prendre rendez-vous avant de vous présenter pour votre inscription. Il vous faudra fournir :

- La lettre d'acceptation de l'Université de Nîmes, vous notifiant que vous êtes accepté en mobilité.
- Votre carte d'étudiant de votre université d'origine.
- La photocopie et l'original de votre carte d'identité recto-verso et/ou votre titre de séjour.
- Une attestation d'assurance santé et rapatriement ou, si vous êtes Européen, votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.
- La photocopie et l'original de l'attestation de l'assurance responsabilité civile couvrant intégralement l'année universitaire. Vous pouvez souscrire cette assurance pour environ 16€/an auprès d'une mutuelle étudiante ([MEP](#) ou [LMDE](#)).

Suite à votre inscription, vous obtiendrez une carte d'étudiant de l'Université de Nîmes, ainsi que les identifiants et mot de passe qui vous permettront d'accéder à différents services :

- L'utilisation du réseau Wi-Fi dans les espaces de l'université
- L'utilisation des ordinateurs à disposition des étudiants à la bibliothèque universitaire
- L'accès à l'intranet d'Unîmes (ENT) où vous disposez de votre espace numérique personnel et notamment de votre boîte email (qui sera utilisé pour toutes les communications de l'université et des professeurs).



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

SE LOGER :

A savoir : louer en France

Tout étudiant voulant louer un logement nécessite un cautionnaire (Une personne résidant en France et qui se porte garant pour vous).

L'université est garante pour les étudiants en programme d'échange qui se logent dans les structures du [CROUS](#).

Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) est l'institution qui, en France, s'occupe, entre autre, des logements universitaires pour les étudiants. Être logé au CROUS permet de se loger en convivialité (avec les autres étudiants) et à très bon prix.

Réservation d'un LOGEMENT CROUS pour les Etudiants en Mobilité Entrante

Si vous souhaitez un logement en résidence universitaire à Nîmes, vous avez la possibilité de réserver un studio dans les Résidences [Tour Magne](#), [Clérisseau](#) ou [Hoche](#). Il est également possible de réserver une chambre en résidence universitaire à la [Cité Matisse](#). Les tarifs des logements sont disponibles [sur le site du CROUS](#).

Pour faire une réservation, contactez le secrétariat du CROUS à Nîmes à : cu.nimes@crous-montpellier.fr.

A savoir :

- Pensez à prévoir l'argent pour régler votre loyer dès votre arrivée.
- Renseignez-vous avant d'arriver sur le prix du loyer et sur le type de logement qui vous a été assigné (pour souscrire votre Assurance Habitation au plus tôt).
- Toutes les résidences du CROUS ne disposent pas de réseau internet.
- Contactez le CROUS pour fixer une date d'arrivée à la résidence : la secrétaire n'est pas là tout le temps, vous risquez d'arriver et de ne pas pouvoir entrer dans votre studio.

Si vous avez besoin d'aide, la médiatrice du CROUS, est aussi à votre disposition à helene.faure@crous-montpellier.com.



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Favoriser l'accès au logement avec le nouveau dispositif « VISALE »

Visale est un dispositif de sécurisation locative qui permet aux étudiants de trouver rapidement un logement et les propriétaires obtiennent une garantie sur le paiement des loyers.

A savoir :

- VISALE est gratuit.
- Pour souscrire à VISALE il suffit d'avoir entre 18 et 30 ans.
- VISALE est accessible aux étudiants étrangers faisant partie de l'Union européenne ou détenteurs d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour, mention « étudiant » (VLS-TS), si hors Union européenne.
- VISALE peut s'appliquer aux logements privés et aux résidences étudiantes.
- Il n'est pas nécessaire de connaître son adresse en France pour demander VISALE.
- Le visa obtenu via VISALE est totalement différent du visa délivré par le consulat.
- La demande de VISALE se fait en ligne : www.visale.fr

Pour disposer de plus d'informations, vous pouvez accéder l'adresse suivante : www.campusfrance.org



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Location d'un logement privé

Si vous souhaitez louer un logement privé et que vous n'avez pas de cautionnaire, vous pouvez proposer de déposer un dépôt de garantie plus important (plusieurs mois de loyer). Si l'on vous demande votre inscription à l'université et que vous ne l'avez pas encore, pensez à leur montrer votre lettre d'acceptation. Pour ne pas avoir de soucis au niveau de votre recherche de logement, n'oubliez pas d'apporter en France :

- Une copie de l'acte de naissance.
- La confirmation de votre cautionnaire, si vous en avez un.
- Un justificatif de moyens suffisants. Ceux-ci sont évalués à environ 700€ par mois.

Sinon, vous pouvez également justifier d'une activité salariée de minimum 964 heures par an, ou d'une attestation de prise en charge si une personne en France subvient à vos besoins pendant votre séjour.



A votre arrivée à Nîmes

Trouver un logement peut prendre beaucoup de temps et d'argent. Si vous arrivez à Nîmes sans avoir encore trouvé un logement, il vous faut prévoir un hébergement temporairement et prévoir les frais inhérents à la recherche de logement (dépôt de garantie, frais d'agence...).

Il est conseillé de réserver une chambre dans un hôtel ou auberge de jeunesse avant votre arrivée, car à la rentrée, beaucoup d'étudiants arrivent en même temps.

Lors de votre arrivée, vous pouvez demander des informations (plan de la ville, possibilités d'hébergement, informations utiles) gratuitement à l'[Office du Tourisme](#)

Une fois à Nîmes n'hésitez pas à passer vous renseigner à l'Université, notamment au Bureau de la Vie Etudiante (BVE) à vpe@etudiant.unimes.fr ou sur [Facebook](#).

Assurance Multirisque Habitation

- Pour souscrire un contrat de location en France, quel que soit le logement, une Assurance Multirisque Habitation est indispensable. Pensez à en souscrire une lors de votre arrivée en France.
- Ce type d'assurance est souvent proposé, entre autres, par les banques et par les mutuelles étudiantes. Renseignez-vous au plus tôt.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Logements pour étudiants à Nîmes

A Nîmes, on peut trouver aussi de nombreuses résidences étudiantes privées, indépendantes du CROUS (cliquez sur les images).



Logement privé :

Vous pouvez louer un studio ou un appartement, seul ou en collocation. Des offres de location sont affichées sur les panneaux dans les locaux de l'université, dans la cour et près de l'ascenseur. Voici quelques liens qui pourraient vous être utiles pour votre recherche.

ParuVendu.fr



leboncoin.fr
vendez, achetez, près de chez vous

Appartager

SeLoger

LOKAVIZ

lesclesdumidi.com
IMMOBILIER

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

LES FORMALITES EN FRANCE :

Carte Européenne d'Assurance Maladie



- vous êtes exonérés de certains frais et vous pouvez accéder aux soins en la présentant. C'est à vous ensuite de demander les remboursements dans votre pays d'origine.

Sécurité sociale

- La Sécurité Sociale est l'organisme qui vous rembourse 70% de vos frais de santé
- Les 30% restants sont pris en charge par la mutuelle de votre choix.
- La carte Vitale est une carte qui vous permet d'attester de vos droits aux prestations de la Sécurité Sociale.
- Le numéro de sécurité sociale est votre numéro identifiant pour les démarches concernant la Sécurité Sociale, il est marqué sur votre carte vitale et il vous sera attribué lors de votre affiliation.
- Dans la pratique, l'organisme qui s'occupe de rembourser vos dépenses de santé c'est la mutuelle étudiante de votre choix (les mutuelles étudiantes sont gestionnaires de la sécurité sociale par délégation de service public).
- Si vous voulez souscrire aussi une assurance complémentaire couvrant les 30 % restant de vos frais de santé, renseignez-vous près de votre mutuelle étudiante (cliquez sur les images afin de comparer et choisir votre mutuelle étudiante).



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Comment s'affilier à la sécurité sociale ?

Il est important de savoir que la sécurité sociale est obligatoire et gratuite pour tous les étudiants en France. Tant les français comme les étrangers ne doivent pas payer pour s'inscrire à la sécurité sociale française. Grace à ce système on peut se faire rembourser une partie des frais de santé.

Pour s'inscrire à la sécurité sociale il faut :

- Etre un étudiant européen ou non et ne pas avoir une Carte Européenne d'Assurance Maladie.
- Etre un étudiant européen et avoir un formulaire S1.

Qu'est-ce-que le formulaire S1 ?

C'est un document portable qui vous permettra de vous inscrire à la sécurité sociale en France et concerne **uniquement les citoyens des pays de l'UE/EEE/Suisse**.

Il ne faut pas s'inscrire si :

- Vous êtes européen et vous avez une Carte Européenne d' Assurance Maladie.
- Vous avez été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français pendant l'année 2017/2018, quelle que soit la nationalité.

Pour plus d'informations accéder à l'adresse suivante : www.campusfrance.org.



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Assurance de responsabilité civile

- L'assurance de responsabilité civile est obligatoire en France et elle a pour objet de réparer les dommages causés à autrui.
- Elle se distingue de la responsabilité pénale qui est engagée, elle, lorsqu'une infraction est commise (contravention, délit ou crime).
- Elle est indispensable pour s'inscrire à l'université, ainsi que pour louer un logement.
- C'est un contrat qu'on peut souscrire au près de nombreuses organismes, notamment elle est proposée par certaines banques ainsi que par les deux mutuelles étudiantes.
- Si vous voulez souscrire cette assurance chez une mutuelle vous pourrez le faire à l'université le jour de l'inscription.

Caisse d'allocations familiales (CAF)

- La caisse d'allocations familiales (CAF) est un organisme institutionnel chargé de verser aux particuliers des aides financières à caractère familial ou social, dans des conditions déterminées par la loi.
- Notamment, pour les étudiants, elle propose l'aide personnalisée au logement (APL), qui consiste à un aide économique qui dépend du loyer et des conditions socio-économiques de l'étudiant et de sa famille.
- Dès que vous aurez un logement définitif, rendez-vous sur le site de la [CAF](#) afin de pouvoir bénéficier de ces prestations sociales.

Banque

- Si vous restez en France pour plusieurs mois, un compte français devient rapidement indispensable: il est demandé pour l'APL, pour les éventuelles bourses, et même, pour exemple, pour les contrats de forfait mobiles.
- En France les cartes bleues sont très utilisées, pensez à en avoir une. Avoir une carte bleue française facilitera vos moyens de paiement.
- Certaines banques proposent aussi des contrats de responsabilité civile et l'assurance logement (les deux sont indispensables). Pensez-y lors du choix de votre banque.
- Les banques proposent souvent des conditions avantageuses pour les étudiants; n'oubliez pas de vous identifier comme étudiant lors du choix de votre banque et de votre contrat.
- Le « RIB » (Relevé d'Identité Bancaire) est une fiche comprenant tous les données bancaires nécessaires pour que vous payiez (votre loyer, vos abonnements internet etc...) et soyez payés (APL) facilement via transaction bancaire. Il vous sera demandé pour un grand nombre de contrats (location, forfait mobile, contrat internet etc). Pensez à demander à votre banque de vous en fournir plusieurs copies.
- Vous trouverez ici une liste des banques présentes sur la ville de Nîmes.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

DEPLACEMENTS

A pied

- Le centre de Nîmes est assez petit et l'université est pour la plupart de ses sites proche du centre-ville. Si vous habitez près du centre-ville vous pourrez vous déplacer principalement à pied.

Bus

- Le service régional [EdGard](#) propose des lignes de cars dans le département du Gard et dans la région.
- 1,60€ pour le premier achat et 1,50€ à chaque rechargement (carte magnétique).
- A Nîmes le service de bus urbain est fourni par [TANGO](#), des bus et une ligne de tram-bus desservent la ville tous les jours dimanche et jours fériés compris.
 - Certaines lignes desservent jusqu'à 21h (voir les fiches horaires des bus sur le site Tango) et jusqu'à 22h pour le tram-bus.
- Le prix d'un ticket (valable 60 minutes) est d'1,60 euro pour le premier achat, et d'1,30€ pour le rechargement (carte magnétique).
- Pour les étudiants il existe un abonnement "Pass Études" à 19 euros par mois ou à 199€ par an.
- Les tickets s'achètent près du chauffeur -à la montée dans le bus, dans [les boutiques Tango](#) ou, pour le tram-bus, aux automates qui se trouvent à chaque arrêt.

Taxis

- A Nîmes plusieurs compagnies de taxi sont actives.
- Vous pouvez trouver des taxis à la sortie de la gare ou vous pouvez les contacter par téléphone.

Voiture

- En France la conduite se fait à droite.
- Conditions de validité des permis de conduire étrangers.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

Covoiturage

- Le covoiturage c'est un moyen de se déplacer qui s'inspire de l'auto-stop mais il est beaucoup plus sécurisé et formalisé ; il est très utilisé en France et c'est souvent le moyen de transport le moins cher.
- Il y a plusieurs sites qui proposent ce service, les plus populaires sont :

Bla Bla Car



Train

- Nîmes est desservie par les chemins de fer nationaux français, [SNCF](#).
- Si vous avez moins de 28 ans, la « [Carte jeune](#) » permet de faire rapidement des économies.
- En France le prix des trains, comme souvent celui des avions, dépend du nombre de places qui restent disponibles ; c'est pour cela que les tickets sont moins chers si vous les achetez à l'avance.
- La région Languedoc Roussillon propose des destinations à 1 euro (pour ces destinations le prix du ticket de train n'est donc pas celui affiché sur le site SNCF mais c'est toujours 1 euro). [Ici](#) le détail des lignes concernées par cette promotion.
- Mais attention, il faut s'y prendre très en avance, car ce sont des offres limitées au niveau des stocks.

Avion

- Nîmes est desservie par l'Aéroport de Garons, qui a comme destinations principales l'Angleterre et la Belgique.
- Il y a d'autres aéroports dans le sud de France, les majeurs se trouvent à Marseille et Montpellier.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

VIE PRATIQUE

Coût de la vie

- Pour vivre correctement, un étudiant doit disposer en France d'une somme d'environ 700 euros par mois (cette somme représente les dépenses de logement, nourriture, santé, sorties, loisirs etc).



Se restaurer :

- Tous les étudiants d'Unîmes ont accès aux cafétérias gérées par le CROUS à Nîmes, sur présentation de la carte étudiante. Ceux-ci proposent pour le déjeuner des repas complets à des prix avantageux et se trouvent près de l'université et des résidences universitaires.



Téléphone

- Si vous comptez rester en France pour plus que quelques mois, avoir un numéro de téléphone mobile français vous permettra de communiquer facilement avec les personnes que vous allez rencontrer.
- Pour avoir un numéro de téléphone français il vous faudra acheter une carte SIM d'une compagnie téléphoniques française (Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free sont les principaux) ; on la trouve à petit prix dans les magasins de téléphonie ou directement en commande sur les sites web des opérateurs en commande du forfait mobile.
- Pour pouvoir appeler, envoyer des SMS, surfer sur internet, il vous faudra du crédit. Pour cela vous pouvez utiliser soit des cartes prépayées de votre compagnie, soit souscrire un contrat de forfait. Les forfaits sont plus pratiques et il y a une offre très large et différenciée (à partir du forfait à 2 euro de Free jusqu'à forfaits de plusieurs dizaines d'euro par mois qui vous permettent aussi d'avoir un nouveau smartphone).
- Pour souscrire un forfait il vous faudra fournir un RIB.

Surfer sur Internet

- Les mêmes compagnies qui gèrent le réseau mobile fournissent aussi des abonnements internet pour les ordinateurs.
- Dans les espaces de l'université, un réseau Wi-Fi et des ordinateurs (à la bibliothèque universitaire) sont accessibles avec l'utilisateur et le mot de passe qui vous seront fournis le jour de l'inscription.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

LES CONTACTS IMPORTANTS

Urgences

- « 15 » : SAMU (Urgence médicale)
- « 18 » : Pompiers (Dégâts matériels)
- « 17 » : Police, Gendarmerie
- « 112 » : Numéro d'appel d'urgence européen : quand on est ressortissant européen en déplacement en Europe.

La communication sera faite dans la langue maternelle de l'appelant. Si un problème survient (par exemple malaise) il faut appeler le 15. C'est l'opérateur qui décidera d'envoyer le SAMU ou le médecin des Pompiers Si la fac à un numéro d'appel d'urgence préférentiel et si vous le connaissez, appeler celui-ci.

Aide médico-sociale de l'université

Service de médecine préventive à l'université

Site Vauban, Rue du Docteur Georges Salan, salle D105
Tél. / Fax : 04 66 36 45 30

Aide psychologique

Site Vauban, Rue du Docteur Georges Salan, salle D107
Permanence mercredi matin 08h30 – 11h30
Tél. / Fax : 04 66 36 45 06

Assistante Sociale

Site Vauban, Rue du Docteur Georges Salan, salle D107.
Permanence lundi, mardi, jeudi, vendredi ou sur RDV.
Tél. : 04 66 64 18 61

Bureau de la vie étudiante (BVE)

Bureau de la vie étudiante (BVE) – Soutenu par les étudiants élus de l'université. Le BVE se trouve au site Vauban (rue du Docteur Georges Salan, Nîmes) dans la cour à proximité de l'accueil. Il est très facile à trouver.

Contact :

Mail : vpe@etudiant.unimes.fr

Tél: 04.66.36.45.35

Facebook: <https://www.facebook.com/BVEUnimes>

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Questions relatives à l'organisation de votre formation

Contactez le responsable de votre formation (ses contacts se trouvent sur le site d'Unîmes, dans la page dédiée à votre formation).

Questions concernant le CROUS

- Hélène Faure, médiatrice de CROUS : helen.faure@crous-montpellier.com, Tel : 04.66.64.18.61, Cité Universitaire Matisse, & rue Matisse (il vaut mieux la contacter pour connaître l'horaire de ses permanences).

Questions concernant les formalités de visa

- [Ici](#) vous pouvez trouver les contacts des ambassades de vos Pays en France.

Questions concernant les démarches administratives de l'université

- Bureau des Relations Internationales (RI) Site Vauban, rue G. Salan, 30021 Nîmes cedex 1 France [international @ unimes.fr](mailto:international@unimes.fr).
- Les enseignants responsables RI de votre filière (leurs contacts sont disponibles sur le site internet d'Unîmes, dans l'annuaire) ou dans les Contacts des enseignants référents.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES :

- **L'Asso Sport** : pour 5 € à l'année, l'association sport de l'université de Nîmes propose différentes activités autour d'un grand complexe sportif, accessible aux amateurs comme aux sportifs de haut niveau.
- **L'Asso Droit Nîmes** est une organisation à but non lucratif œuvrant pour les étudiants de l'université de Nîmes en contribuant à l'animation de cette dernière dans le respect des traditions estudiantines ainsi qu'en veillant à la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants en Droit de l'Université.
- **L'Asso Psycho, Les Psycrococ** : l'Association des étudiants de Psychologie de Nîmes dite « Les Psycrococ » est une association étudiante ayant pour objectif de dynamiser la vie étudiante à l'Université de Nîmes. En effet, sa première mission lors de sa création était de créer une cohésion entre les étudiants par l'organisation de soirées. Aujourd'hui elle est divisée en pôles d'actions : un pôle dédié à l'animation de la vie étudiante, un pôle visant à défendre et représenter les étudiants dans les différentes instances universitaires, un pôle visant promouvoir la santé auprès des étudiants de l'Université de Nîmes par différentes actions et un pôle développement durable. De nouveaux pôles sont en cours de développement, l'un s'axant autour de la pédagogie, un second concernant des actions culturelles et un concernant l'humanitaire. L'association « Les Psycrococ » est dynamique et ne cesse d'évoluer pour améliorer la vie des Étudiants de l'Université de Nîmes.
- **L'AssoScience** de l'Université de Nîmes est située sur le site des Carmes. Elle a pour rôle d'entretenir la cohésion des filières scientifiques entre elles ainsi que de maintenir l'atmosphère familiale du site. L'AssoSciences a également comme toutes les associations de l'Université de Nîmes un rôle dans le dynamisme de la vie étudiante, quelle assure en s'impliquant dans différents événements. Événements allant des soirées étudiantes, des ventes (gâteaux, vêtements, modèle moléculaire) en passant par son implication dans la fête de la Science et dans les Journées Portes Ouvertes. Pour plus d'information, veuillez contacter l'Assosciences via son mail : asso.sciences@unimes.fr
- **L'Asso AES** de Nîmes a été créée le 15 octobre 2015 à l'initiative des étudiants de L2. Sa création a pour but de représenter les étudiants de la licence AES de l'université de Nîmes, jusque-là non représentés. L'association rejoint ainsi le riche tissu associatif de l'Université de Nîmes. Cette association permet de renforcer la cohésion entre étudiants et participe au développement de la filière AES. Elle assure le divertissement, et une aide aux étudiants tout au long de leur cursus scolaire.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Autres associations : l'Asso Design, l'Asso Histoire AHU, L'asso Lettres : ALMA, l'Asso Droit Public (Master) : Nemausus, l'Asso Master psycho : AMAPSY, l'Asso Master 2 Droit ECLA, l'Asso Cercle de Réflexion des Etudiants Nîmois (CREN), l'Asso des doctorants et chercheurs de l'université de Nîmes, la Liste Associative – LA : organisation à but non lucratif rassemblant plusieurs associations de l'université.

Les activités proposées :

➤ Divertissement :

Notre association a pour but d'animer la ville de Nîmes et de renforcer la cohésion entre les étudiants en proposant des soirées, des activités, et des voyages dont un voyage d'une semaine à IBIZA début Juillet 2016.

➤ Accompagnement :

L'association permet d'être force de proposition dans la recherche d'emploi et la diffusion de bons plans grâce à la publication régulière du "job étude" sur notre site internet et sur notre page Facebook. L'association met à disposition des cours en ligne afin de permettre aux étudiants une meilleure prise de note, et une réussite scolaire plus importante. Elle participe aussi à la mise en place de Tutorats qui consistent en l'accompagnement d'étudiants en difficulté.

➤ L'engagement auprès du Secours Populaire

Conscient de la nécessité d'aider les étudiants dans le besoin, et de l'importance des actions sociales du Secours Populaires, nous nous sommes engagés auprès de cet organisme à reverser un don de deux cents euros déduit de nos bénéfices.

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Liste et contacts des associations étudiantes 2018

1. AVE Unîmes : Association de la Vie Etudiante Unîmes ➤ charles.lezin@etudiant.unimes.fr ➤ jeoffrey.tagliamonte@etudiant.unimes.fr ➤ melina.flaux@etudiant.unimes.fr
2. AHU : Association Histoire Unîmes ➤ asso.ahu@gmail.com ➤ anthony.puech@etudiant.unimes.fr
3. AMAPSY : Association Master Psychologie TCCE Nîmes ➤ pierluigi.graziani@unimes.fr
4. Les Psycrococ : Association Amicale des Etudiants en Psychologie ➤ psycrococ@gmail.com ➤ louise2dacosta@gmail.com
5. CREN : Cercle de Réflexion des Etudiants Nîmois ➤ cren.nimes@gmail.com ➤ hanan.mohammad@etudiant.unimes.fr
6. Asso Droit Nîmes (A.A.E.D.N.) : Association Amicale des Etudiants en Droit de Nîmes ➤ asso.droit.nimes@gmail.com ➤ jimmy.penati@etudiant.unimes.fr
7. Asso AES ➤ assoaes.nimes@gmail.com ➤ elodiejeanjean@gmail.com ➤ elodie.jeanjean@etudiant.unimes.fr
8. NEMAUIJUS A2JP Association des Etudiants en Master de Droit Public ➤ sacha.curtet@etudiant.unimes.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

9. AD Unîmes : Association Design Unîmes ➤ aartunimes@gmail.com ➤ louvecrimet@gmail.com ➤ reboissel@orange.fr
10. Asso Sciences Nîmes ➤ association.sciences@gmail.com ➤ toatini.gendrongasnier@etudiant.unimes.fr ➤ gasniertoatini@orange.fr
11. Asso Sport Unîmes ➤ assosportive@liste.unimes.fr
12. A.N.C.R.E. : Association Nîmoise Conviviale des Rôlistes Etudiants ➤ maxime.perret@etudiant.unimes.fr
13. La Gazette des étudiants ➤ manness.manon@gmail.com ➤ manon.mannessiez@etudiant.unimes.fr

GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

CONSULTER ET S'INFORMER : RESSOURCES EN LIGNE

<u>Guide Pratique pour les Etudiants Internationaux</u>	
<u>Guide "Choisir la France"</u>	
<u>Le site du Ministère de l'éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur</u>	
<u>Le site de l'Etudiant</u>	l'Etudiant en un clic !



GUIDE PRATIQUE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN ECHANGE 2018/19

UNIVERSITE DE NÎMES

Contact :

**Bureau de la Mobilité Internationale
Service des Relations Internationales
Université de Nîmes
Site Vauban – D111**

**Rue du Docteur Georges Salan - CS13019
30021 Nîmes Cedex
France**

Tel : (33) 466.36.45.83

Fax : (33) 466.36.45.87

Email : international@unimes.fr



Ce guide a été élaboré grâce aux informations fournies par les étudiants qui sont venus à Nîmes en mobilité les années précédentes. Si vous trouvez, lors de votre séjour, de nouvelles informations qui vous semblent utiles, merci de nous aider à le compléter en les transmettant au bureau des relations internationales à l'adresse suivante : international@unimes.fr.